

Montreuil, le 6 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mode de gestion à la petite semaine semble être la nouvelle forme de travail du gouvernement aussi bien pour la crise sanitaire que pour les enjeux climatiques et énergétiques

Alors que la crise du secteur de l'énergie bat son plein en Europe avec une hausse toujours plus importante du prix de l'électricité ainsi qu'une fragilisation toujours plus grande de l'approvisionnement électrique des Français, le gouvernement par sa ministre de la Transition Ecologique bricole des décrets au lieu de prendre des décisions courageuses. En effet un texte est en cours de consultation jusqu'au 20 janvier (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-decret-modifiant-le-plafond-d-emission-a2557.html>) pour augmenter temporairement le nombre d'heures de fonctionnement des centrales à charbon au lieu de prendre la décision d'une transition en finançant leur décarbonation.

Le décret en cours d'instruction vise à rajouter 2 000 heures supplémentaires de fonctionnement aux centrales à charbon françaises pour passer la pointe hivernale en 2022. La FNME-CGT, avec les travailleurs des centrales en lutte, a toujours clamé haut et fort que la réduction des moyens de production pilotable était une hérésie (12GW fermés en 10 ans et une limitation à 700 heures par an par unité de production charbon depuis le 1^{er} janvier 2022). Des solutions existent pour réduire l'impact carbone tout en gardant la sécurité d'approvisionnement des usagers.

Pour les centrales à charbon comme celle de EDF à Cordemais, un projet est porté depuis des années par la FNME-CGT, Ecocombust. Son déploiement sur le site permettrait dès le prochain hiver de réduire de 20% les émissions de CO² (80.000T de CO² évités dès 2023) et à terme décarboner la production de cette futur ex -centrale à charbon par une utilisation de déchets actuellement non-valorisés (www.forum-des-possibles.fr).

Ce projet soutenu par des industriels comme Paprec et Européenne de Biomasse est prêt techniquement tout en répondant aux enjeux environnementaux. De plus, il aiderait à surmonter les difficultés économiques dans la crise actuelle de l'énergie. EDF qui était porteur du projet jusqu'en juillet dernier, réexamine le dossier avec les ministères de B. POMPILI et B. LEMAIRE pour prendre en compte les nouveaux éléments comme l'équation économique et l'intérêt d'industriels partenaires. Mais temps que le gouvernement ne montre pas des signes forts d'encouragements et d'intérêts, l'ensemble des acteurs restent dans une posture d'attente ! Suite à la persévérance de la FNME-CGT et à son apport de nouvelles solutions pour l'aboutissement du projet Ecocombust, elle a obtenu une réunion avec le délégué interministériel qui se tiendra le 14 janvier prochain avec tous l'ensemble des acteurs potentiellement intéressés.

Alors comment comprendre une augmentation du nombre d'heures de fonctionnement de centrales à charbon, comme Cordemais et Gardanne, sans préparer l'avenir avec sa sortie du charbon ?

Ce gouvernement manque-t-il de courage politique ou gère-t-il à la petite semaine jusqu'à l'échéance d'avril prochain ?

La réussite de la transition énergétique ne passera que par des décisions politiques volontaristes par le financement de projets alternatifs et de transition pour la réduction de l'empreinte carbone !

La FNME-CGT revendique la reconversion dès maintenant de la centrale de Cordemais par le déploiement du projet Ecocombust et de la centrale de Gardanne avec le projet de la CGT, pour permettre, au-delà de la pérennisation des emplois, d'entrouvrir un espoir de sauvegarde de la souveraineté énergétique et de la sécurisation d'alimentation électrique de la nation.

Interlocuteur : Gwénael PLAGNE – 06.60.22.65.89